

*10 janvier 2023*

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 29 juin 2021 de M<sup>mes</sup> et MM. Paule Mangeat, Alain de Kalbermatten, Brigitte Studer, Christel Saura, Théo Keel et Laurence Corpataux: «Soutenons la colocation solidaire à travers le projet Lazare!»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- le projet Lazare existant déjà dans toute l'Europe et son succès (80% des personnes sans-abri retrouvent un logement pérenne en deux ans et 40% de réinsertion professionnelle). Le projet Lazare ([www.lazare.eu](http://www.lazare.eu)) est un projet intergénérationnel et inclusif de colocations entre jeunes actifs et personnes sans-abri permettant à ces derniers de sortir de leur situation précaire et de se réinsérer socialement. Le projet Lazare est avant tout une maison où chaque colocataire a le même statut et doit participer aux différentes tâches de la colocation et payer le même loyer, permettant ainsi à des jeunes de participer à un projet solidaire et à des personnes sans-abri d'avoir un toit et de renouer avec des relations sociales. La deuxième étape, à savoir des studios de «décolage» pour un retour progressif à l'autonomie des personnes sans-abri, fait également partie du projet. Un travail d'accompagnement social et de réinsertion professionnelle est aussi en place;
- la volonté du projet Lazare de monter le projet pilote suisse de colocation solidaire à Genève;
- le soutien du Canton de Genève au projet, les chambres des personnes sans-abri étant prises en charge par l'Hospice général;
- le nombre de personnes sans-abri pouvant être rattachées à des droits au niveau cantonal et la nécessité de leur offrir des logements relais;
- la possibilité d'implanter le projet dans des immeubles, des immeubles de bureaux vides, des hôtels, des maisons-containers type Maison éco<sup>3</sup>;
- la volonté citoyenne de projets participatifs, intergénérationnels, inclusifs et solidaires,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'accompagner l'association Lazare dans ses démarches auprès des acteurs locaux concernés.

---

<sup>1</sup> <https://maisoneco3.com/>

### RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

L'association Lazare, comme l'indiquent les motionnaires, vise à développer des colocations solidaires entre jeunes hommes actifs et personnes (hommes) sans abri ou isolées. Cette association française a porté son projet dans plusieurs villes européennes. A son arrivée à Genève, il lui manquait la connaissance de la réalité genevoise ainsi que du tissu associatif. Malgré cela, le projet est intéressant car il offre tout d'abord un hébergement aux personnes précarisées, mais permet également de créer des liens sociaux primordiaux.

Le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) a rencontré l'association et l'a d'ailleurs incitée à créer des liens avec les associations genevoises actives sur ces questions.

Sur un plan financier, le DCSS a octroyé une subvention ponctuelle de 5000 francs, en 2022, pour soutenir l'association dans le lancement de la première colocation à Thônex.

Le 7 décembre 2022, la commission G'innove a accordé, quant à elle, un soutien ponctuel de 8870 francs pour soutenir le lancement de la première colocation solidaire pour les jeunes femmes actives et personnes (femmes) sans abri ou isolées, sur le même terrain actuellement occupé par l'association.

Il convient de souligner que les personnes sans abri ou isolées qui bénéficient de ce programme sont suivies par l'Hospice général. Ce public n'entre donc pas dans les obligations légales des communes au titre de la loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA). De plus, le projet se situe sur la commune de Thônex. Pour ces raisons, les soutiens financiers accordés l'ont été à titre exceptionnel.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Christina Kitsos*